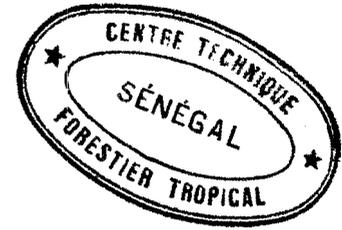


République du Sénégal

-----  
Direction des Eaux et Forêts  
-----



Expériences et travaux de reboisement forestier  
et de restauration des sols

-----  
LES TECKERAIES DE CASAMANCE

par

J. MAHEUT  
Inspecteur Principal  
des Eaux et Forêts

et

Y. DOMMARGUES  
Directeur des Recherches  
à l'I.O.R.S.T.O.M.

1

## TABLE DES MATIERES

---

	<u>Pages</u>
I - ORIGINE DE L'ACTION ENTREPRISE .....	1
II - TECHNIQUE DES PLANTATIONS .....	3
III - RENDEMENT .....	7
IV - PRIX DE REVIENT .....	11
V - REPERCUSSIONS HUMAINES ET ECONOMIQUES ....	12
A/ Valorisation de la forêt naturelle et satisfaction des besoins du Sénégal en bois d'oeuvre .....	12
B/ Protection des sols contre l'érosion ..	13

## I - ORIGINE DE L'ACTION ENTREPRISE

Province méridionale de la République du Sénégal, limitée au Nord par la Gambie britannique et au Sud par la Guinée portugaise, la Casamance jouit dans sa partie occidentale soumise à l'influence atlantique d'un climat voisin du "climat guinéen maritime" caractérisé par un brusque passage de la saison sèche à la saison des pluies et inversement et par une température assez constante.

La saison sèche dure sept mois : les pluies commencent en Juin et se terminent en Octobre avec un minimum en Août ; les précipitations atteignent presque 1.600 mm à Ziguinchor. La température moyenne est de 28°C avec minima absolus en Janvier et relatifs en Août (Tableau I). Pendant la période fraîche (Décembre, Janvier, Février) les précipitations occultes sont abondantes et ont une influence considérable sur la végétation ; finalement la période écologiquement sèche ne dure pas plus de trois mois,

Ces conditions climatiques autorisaient à tenter l'introduction du Teck avec chance de succès.

En Birmanie, pays d'origine, les teckeraies sont situées dans des stations où la chute de pluie varie de 1.250 à 3.000 mm, Selon BECKING les conditions optima seraient :

- une température constante et élevée ;
- une pluviométrie de 1.500 à 2.500 mm, la saison sèche durant 3 à 5 mois.

Les forêts naturelles se rencontrent sur des terrains de types divers, mais il est essentiel qu'ils soient parfaitement drainés, car le système racinaire est très exigeant en oxygène et périt en quelques jours par asphyxie.

Les premières graines de Teck furent semées en Casamance en 1932 et la première plantation faite l'année suivante dans une parcelle clairière de la forêt classée de Bignona (parcelle de Mandoire). Cette introduction a été faite en layons, technique exceptionnelle pour cette essence. Peu de plants purent se dégager du couvert, mais les

TABIEAU I

Caractéristiques climatiques de quelques stations de Casamance

Stations	Caractéristiques climatiques	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	An
KOLDA (moy. 1922-52)	Pluviométrie	0,5	0,1	0	0,1	23,4	131,7	237,9	378,8	299,8	124,6	9,6	1,3	1.207,8
	Hauteur en mm	0	0,1	0	0,1	1,6	8,3	13,5	17,7	14,9	7,8	0,7	0,1	64,8
	Nombre de jours													
SEDHICU (moy. 1918-52)	Pluviométrie	0,4	0,5	0	0	15,7	125,5	280,4	448,3	351,5	152,3	8,3	0,2	1.383,1
	Hauteur en mm	0,2	0,1	0	0	1,2	9,0	16,1	20,7	17,2	8,9	1,0	0,1	74,5
	Nombre de jours													
KARTIACK (moy. 1931-57)	Pluviométrie	1,5	0,8	0,2	0,1	5,0	108,5	360,9	554,4	331,9	106,5	5,0	2,0	1.476,8
	Hauteur en mm	0,3	0,2	0,1	0,1	0,5	7,7	17,1	20,7	16,9	7,0	0,6	0,3	71,5
	Nombre de jours													
ZIGUINCHOR (moy. 1951-55)	Pluviométrie	-	1	-	-	15	152	383	472	379	173	20	-	1.595
	Hauteur en mm	-	0,6	-	-	3,0	12,0	22,8	26,4	21,2	14,6	3,6	-	104,2
	Nbre de jours de pluie	-	0,4	-	-	0,6	4,6	11,0	13,4	11,2	6,8	0,4	-	48,4
Température	minima (° C)	16,4	16,7	17,6	19,0	21,2	23,6	22,6	22,8	22,7	2,8	21,8	17,6	20,4
	maxima (° C)	32,0	33,5	36,4	36,5	35,2	33,0	30,8	30,2	31,1	32,0	32,5	31,1	32,9
	Humidité													
Humidité	minima (%)	34	32	27	31	41	54	66	70	67	63	52	38	48
	maxima (%)	92	89	90	92	93	97	98	98	99	98	98	93	95

N.B. La station de Bignona étant de création trop récente pour avoir des moyennes valables, on a donné sur ce tableau les renseignements relatifs au poste voisin de Kartiack.

survivants se sont remarquablement développés, atteignant en Janvier 1959, 20 m. de hauteur et un diamètre moyen à 1,30 m. de 40 cm. Ce qui fait en outre l'intérêt tout particulier de cette parcelle c'est que l'on peut y observer de nombreux porte-graines entourés de taches denses de semis naturels, certains ayant déjà plus de 20 cm de diamètre.

La première plantation dense (à l'écartement de 2,5 m x 2,5 m) a également été faite dans la subdivision de Eignona en 1935 sur un terrain situé près d'une rizière, mais bien drainé ; en 1954, le diamètre moyen était de 23 cm. et la hauteur de 21 m.

Des quelques plantations faites entre 1933 et 1950, nous ne signalerons que celle de Marakissa, en forêt de Boudhié (Subdivision de Sédhiou) car elle est la plus orientale de la Casamance ; malgré une pluviométrie plus faible (1.375 mm) le diamètre moyen des sujets plantés de 1938 à 1942 atteignait en 1954 : 18,5 cm et la hauteur était de : 15 m.

A partir de 1950, le F.I.D.E.S. a permis de faire chaque année des plantations, quelques hectares seulement au début, quand les programmes portaient essentiellement sur le Caïlcédrat ; les attaques répétées du Borer dont cette essence est victime ont conduit à l'abandonner et à utiliser exclusivement le Teck. Progressivement les surfaces plantées en Teck ont atteint une centaine d'hectares par an.

Fin 1960, les surfaces plantées en Tecks atteignent près de 360 ha, les plantations les plus importantes sont celles des forêts des Bayottes - 164 - de Bignona et Kalounayes (la zone plantée en Tecks est à cheval sur ces deux forêts contigues) 74 ha!, Boutolatte 65 ha, Bissine 30 ha.

## II - TECHNIQUE DES PLANTATIONS

Les plantations se font surtout par le système taungya, avec écartement des plants à 2m x 2m ou 2m x 2,5m. Les terrains sont défrichés et brûlés par les cultivateurs bénéficiaires de contrats de culture pour la riz. " de

## LE TECK EN CASAMANCE

"Le teck dont l'aire naturelle s'étend sur l'Inde, la Birmanie, le Siàm et une partie du Viet-Nam a été introduit en Casamance en 1933 par Monsieur L'Inspecteur Général ALBA.

Suivant le Professeur BECKING, le teck atteint son plein développement dans les stations situées entre 0 et 500 mètres d'altitude, avec une température élevée et constante de 26° environ, une pluviométrie de 1500 à 2500 mm et une saison sèche de trois à cinq mois.

Des conditions climatiques optima sont très voisines de celles de la basse et de la moyenne Casamance où l'on note les précipitations suivantes : 1550 mm à Oussouye, 1550 mm à Ziguinchor, 1380 mm à Sédhiou, la température moyenne est de 26,8° avec de faibles écarts minimums en janvier avec une moyenne de 23,9° maximums en mai et juin avec une moyenne de 28,4°. Si la saison sèche dure 7 mois, le cycle végétatif du teck comporte cependant une période d'activité de 9 à 10 mois, les mois de Décembre, Janvier et Février étant relativement frais avec des précipitations occultes importantes.

Le teck n'est pas très exigeant pour la richesse chimique du sol en élément minéraux et sous réserve d'une profondeur suffisante, le soubassement géologique ne semble pas avoir une grosse importance. Par contre il exige impérativement un sol bien aéré car son système racinaire est extrêmement sensible au manque d'oxygène. Ceci impose d'apporter un choix attentif du terrain qui ne doit pas être mouilleux en hiver et de veiller à ce que l'horizon superficiel du sol garde une structure granulaire.

Ainsi que les conditions écologiques permettaient de l'espérer, l'introduction du teck fut couronnée de succès. Les plants issus des semis de 1932 et mis en place en 1933 dans une parcelle clairière de la forêt classée de BIGNONA ont à 26 ans des fûts de 16 mètres de hauteur et un diamètre moyen à 1,30 de 40 cm ce qui représente un accroissement annuel d'un centimètre et demi absolument remarquable.

Si l'on ajoute que nombreux sont les sujets de 1933 qui sont maintenant entourés de densas taches de semis naturels dont les plus anciens dépassent 10 mètres de hauteur, la preuve est faite que le teck a trouvé un milieu lui convenant parfaitement et il n'est pas étonnant que cette parcelle soit visitée et étudiée par tous les Forestiers qui ont à connaître les problèmes que pose l'enrichissement de la forêt tropicale.

.../...

Quand la mise en place des crédits du fond de développement économique et social permit d'envisager de vastes programmes de reboisement et d'enrichissement il fut cependant tout à fait logique que l'on ait d'abord pensé à utiliser l'essence de valeur la plus largement représentée dans la Forêt Casamançaise, l'acajou du Sénégal ou le caillédrat dont certains représentants atteignent un magnifique développement et qui alimente presque à lui seul les scieries locales. Malheureusement en plantation tous les sujets ont les bourgeons attaqués par le BORER provoquant des déformations en baionnette et donnant au caillédrat au port de pommier.

Ce parasite contre lequel il n'existe aucun moyen pratique de lutte compromet la réussite et la rentabilité des plantations de caillédrat et obligea en 1954 lors du démarrage en Casamance du deuxième plan FIDES à rechercher une autre essence de reboisement. Il fut décidé de faire appel au teck qui est indemne de toute maladie et attaque d'insectes à l'exception des termites contre lesquels il est facile de protéger les jeunes plants. Ainsi qu'on le constate fréquemment pour les reboisements, une essence exotique se révélait supérieure aux essences indigènes.

Outre l'avantage d'être parfaitement adapté aux conditions écologiques locales, le teck présente sur le plan économique un intérêt exceptionnel.

C'est par excellence un bois de constructions navales en raison de ses qualités de durabilité, son insensibilité presque complète aux variations d'humidité, ses bonnes qualités mécaniques et ses facilités de travail, ses facultés de préservation des clous vis et ferrures, c'est aussi un excellent bois pour les constructions extérieures, ponts, aménagements portuaires, charpentes et menuiseries. Certaines billes à fibres ondulées et figurées donnent de beaux panneaux d'ébénisterie et l'industrie du meuble y fait largement appel.

Très recherché sur le marché mondial, le teck atteint des cours extrêmement élevés, d'après les renseignements communiqués par l'Organisation Européenne de Coopération Economique la valeur moyenne du mètre-cube grume atteint 70.000 francs métropolitains et celle du mètre-cube de sciage quatre vingt dix mille francs, soit approximativement le triple de la valeur des essences les plus cotées exportées par la Côte d'Ivoire. Les plantations de Casamance étant installées à quelques dizaines de kilomètres du port de Ziguinchor, il est certain que leur rentabilité sera exceptionnellement élevée et l'on doit songer à intégrer la " culture " du teck dans l'Economie de la Casamance, la vente chaque année de quelques mètres cubes de billes de teck n'assurerait-elle pas à leur propriétaire un revenu largement supérieur à celui qu'il peut retirer de la vente de sa production d'arachides ? Et si cette spéculation ne

..../..

peut être qu'à lointaine échéance, quarante à cinquante ans, peut moins dans des conditions particulièrement favorables, raison de plus pour ne pas perdre de temps.

La seule technique de plantation maintenant employée est la méthode " taungya " ou plantation sur culture ; si les plantations sur défrichement direct permettent d'obtenir au départ des sujets plus vigoureux, la dépense supplémentaire à consentir est hors de proportion avec les avantages qui en résultent. La méthode de taungya présente d'autre part un aspect social de la plus haute importance puisqu'elle permet de donner satisfaction aux demandes d'attribution de terrains forestiers pour la culture de riz sec, le " pam-pam " si apprécié des populations " diola ".

Résumons brièvement cette technique de culture mixte agricole et forestière ; sur le terrain qui lui est attribué par contrat par le Service Forestier le cultivateur recèpe le peuplement préexistant et le brûle, éeinture, pour les faire mûrir, les essences sans intérêt dont l'abattage demanderait un travail trop important, et pratique enfin un grattage léger et superficiel du sol avant de semer le riz, seule culture pour laquelle le cultivateur a l'habitude traditionnelle d'abandonner le terrain après une seule récolte.

En même temps que le riz est semé les plants sont mis en place.

Ceux-ci ont été éduqués dans les pépinières volantes installées sur sol forestier après abattage et écobuage ; les planches sont préparées avant la saison des pluies et ensimencées début Juillet. Les graines peuvent être récoltées en Casamance car même celles qui proviennent de parcelles âgées de cinq ans seulement ont une très bonne faculté germinative. Préalablement trempées pendant trois jours les graines sont semées à deux centimètres de profondeur, l'une touchant l'autre, en lignes espacées de 20 cm, une partie des graines germent au cours du premier hivernage, l'autre au cours du second seulement. Un arrosage d'appoint est nécessaire au début et à la fin de la saison des pluies et une fumure minérale favorise nettement le démarrage des plants. Une pépinière de un hectare produit 75.000 plants environ permettent le reboisement de cinquante hectares à l'écartement classique de 2 sur 2.

Los brins de semence qui doivent avoir à la base la grosseur du pouce sont transformés en stumps en coupant la tige à 10 ou 15 centimètres au dessus du collet et le pivot de la racine à 15 ou 20 centimètres en dessous. Ces stumps sont placés dans des trous de 15 cm de diamètre et de 30 cm de profondeur préparés au cours de la saison sèche.

Un apport d'engrais complet à la dose de 20 grammes par plant l'aide l'aide à résister à la sévère concurrence du riz; par contre le jeune teck bénéficie des nombreux désherbages exécutés par le cultivateur tout au long de la saison des pluies,

Dès la récolte du riz, fin novembre, il est indispensable d'intervenir contre les termites par un épandage de poudre DDT qui se montre suffisamment efficace pour que les destructions de stumps ne dépassent pas 10 %.

Aux termes de son contrat, le cultivateur doit encore exécuter un désherbage du terrain qui lui était attribué, l'entretien des plantations passe alors à la charge du Service Forestier.

Au cours de la deuxième année deux désherbages complets sont nécessaires et entre temps deux passages pour le déliantage; le teck est très sensible à l'action des liants qui risquent de déformer et de coucher les jeunes tiges non encore acrotées; si au cours de la première année le teck reconstruit essentiellement son réseau racinaire sévèrement atteint lors de la transplantation, le démarrage est véritablement explosif au cours du deuxième hivernage et à la fin du cycle végétatif les tecks atteignent déjà 2 à 3 mètres de haut.

La troisième année, un ou deux désherbages, deux déliantages sont encore nécessaires mais le couvert des tecks qui atteignent maintenant 5 à 6 mètres de hauteur élimine la végétation herbacée et arbustive.

La quatrième année un léger déliantage suffit,

A cinq ans doit avoir lieu la première éclaircie, la nécessité de couvrir rapidement le sol pour éliminer la végétation spontanée, d'obtenir une bonne croissance en hauteur et un élagage parfait du fût oblige à planter serrés 2.500 plants à l'hectare. L'éclaircie doit porter sur la moitié du peuplement et permet d'éliminer les sujets mal conformés et dominés.

Des comptages précis faits dans les parcelles de 1950 de la forêt de DJIBELOR et de celle de la forêt des BAYOTTES ont montré que le diamètre moyen à 1,30 m des tecks était à cinq ans de 8 cm et le volume de tiges à l'hectare de 50 mètres cubes avant éclaircie, soit une production annuelle de 10m,3 à l'hectare égale à celle constatée dans les plus belles teckeraies du TOGO;

.../...

Les produits de la première éclaircie constituent de bon états pour les entrepreneurs de bâtiments et sont également utilisés pour les charpentes de cases. La vente de ces perches couvre les frais de main d'oeuvre nécessités par cette éclaircie et il est assez remarquable qu'une opération culturale puisse être exécutée sans débours.

Les éclaircies doivent ensuite se poursuivre à la périodicité de cinq ans; d'après les dimensions des fûts observés dans la parcelle de 1933 il est permis de penser que vers trente ans une partie des produits d'éclaircie méritera déjà d'être débitée les produits de faibles dimensions étant déjà très appréciés; quelques débits expérimentaux ont déjà pu d'ailleurs être réalisés avec des sujets de 25 ans seulement.

Entre 1933 et 1950 le Service Forestier n'a pratiqué que quelques essais de plantations disséminés en Basse et Moyenne Casamance. Quoique le premier plan de reboisement FIDES ait été axé sur le caillédrat des plantations ont été régulièrement faites de 1950 à 1953 portant sur une quinzaine d'hectares à DJIBELOR et aux BAYOTTES.

En 1954 quand il fut décidé de se consacrer essentiellement au tack le manque de plants en pépinière n'a pas permis un démarrage immédiat mais les plantations, concentrées dans les forêts des Bayottes et de Bignona ont porté d'années en années sur des superficies croissantes, quatre hectares en 1954 et 1955, 27 hectares en 1956, 60 hectares en 1957, 80 hectares en 1958. Ce programme de plantation a nécessité la création de 10 ha de pépinières qui, maintenant, en pleine production, permettront de planter cent hectares au cours de la Campagne 1959.

175 hectares ont ainsi été reboisés depuis 1954 pour une dépense de 15 Millions provenant exclusivement du FIDES; la plantation d'un hectare revient donc à moins de 100,000 francs, alors qu'on peut compter sur une recette globale de 2.000.000 francs qui s'échelonnent entre la trentième et la soixantième année; en effet en restant prudent, la production peut être évaluée à 200 m<sup>3</sup> de grumes valant sur pied 10.000 francs le mètre cube.

Intéressée par les résultats obtenus par le Service Forestier, la Compagnie Générale des Oléagineux Tropicaux vient de retenir un programme de plantations de 250 hectares en cinq ans, sur des terrains que l'érosion rend impropres à toute culture.

Il reste à souhaiter que cet exemple soit suivi et que Collectivités et Particuliers collaborent à leur tour à la mise en valeur de terrains actuellement incultes et dont la vocation ne peut être que forestière. Assuré sur le marché mondial d'un large débouché à des taux particulièrement rémunérateurs, le tack peut devenir un des éléments de base de l'Economie de la Casamance -/-

montagne ". Au début de la saison des pluies, mais quand celles-ci sont régulièrement installées, dans la deuxième quinzaine de Juillet habituellement, en même temps que le riz est semé, les Tecks sont plantés sous forme de stumps obtenus à partir des brins de semence issus des pépinières, en coupant la tige à 10 cm au-dessus du collet et la racine 20 cm en dessous ; le diamètre au collet ne doit pas être inférieur à 2 cm.

La méthode taungya employée depuis 1954 donne entière satisfaction. Si les plantations faites sur défrichement direct démarrent plus rapidement au bout de deux ou trois ans aucune différence ne subsiste (parcelles 50 Bayottes et Djibelor).

Les plantations doivent se faire après une seule année de culture de riz de montagne. Quelques plantations avaient été faites après plusieurs années de culture (Kaème, Tobor, Bignona - parcelle près de la scierie) avec des résultats très médiocres et c'est par réaction que les plantations ont été faites sur défrichement direct de 1950 et 1953.

Quelques précautions sont cependant à prendre :

- la trouaison doit être faite soigneusement, il faut surtout éviter de se contenter de faire un trou étroit avec un pieu, mais utiliser le coupe-coupe, la bêche, voire une tarière. Le développement des Tecks de la parcelle 1958 de la forêt de Yacine montre nettement l'importance de cette question,
- lors du choix des stumps, il faut éviter d'employer des stumps trop petits, ce que le manque de plants en pépinière a amené trop souvent à faire et veiller à ce que le système racinaire ne soit pas exagérément réduit lors de leur préparation.

Les jeunes Tecks profitent des désherbages effectués par les cultivateurs, mais souffrent de la sévère concurrence du riz : l'apport d'engrais au pied des stumps donne de bons résultats, en leur permettant de démarrer assez rapidement pour éviter l'étouffement. Actuellement chaque plant reçoit 20 g d'engrais WPK (10-10-10), mais

des expériences viennent d'être entreprises pour définir les besoins exacts et préciser quels éléments sont les plus importants à apporter. Il est en effet permis de penser que les cours du Teck sont suffisamment rémunérateurs pour que sa culture intensive puisse être envisagée et qu'il soit en outre possible de mettre en valeur des zones dont la fertilité naturelle est trop faible, Comparée aux autres frais de plantations, la dépense éventuelle d'engrais restera d'ailleurs toujours minime,

A la fin de la saison des pluies et dès que le riz est récolté, une application d'Acricide (poudre insecticide renfermant 3 à 3,2 % d'isomère  $\gamma$  d'hexachloro-cyclohexane) doit être faite pour protéger les jeunes plants contre les attaques de termites, particulièrement graves en Casamance, auxquelles ils sont très sensibles pendant la période de repos végétatif.

#### Les désherbages et délianages

- la première année, l'entretien de la plantation est à la charge des cultivateurs
- les deuxième et troisième années, deux passages au moins sont nécessaires pour couper le recru et les lianes
- un délianage est parfois encore nécessaire la quatrième année

Il semble que le nombre de passages nécessaires seraient moins élevés sur les sols rouges.

#### Les éclaircies

La première éclaircie se fait à 5 ou 6 ans selon la vigueur du peuplement et enlève sensiblement la moitié des tiges.

Le principe des Hollandais d'une éclaircie systématique enlevant une tige sur deux n'a pas été retenu car il y a trop de tiges mal conformées dont la coupe s'impose à l'évidence.

Pratiquement, il semble y avoir intérêt à faire l'éclaircie en deux temps, d'abord coupe des malvenants par une équipe de manoeuvres sous la direction d'un garde fores-

## Choix des terrains

Les principales plantations ont été faites sur les sols gris, à proximité des rizières. Plusieurs considérations ont dicté ce choix ;

- a) la plus ancienne plantation - Mandoire 1932 était sur un terrain de cette nature
- b) ce sont ces terrains qui se prêtent le mieux à la culture du riz dit de montagne
- c) les premières plantations faites sur sols rouges avaient été assez médiocres, mais ces sols avaient été mis en culture pendant plusieurs années et les plantations ont été fréquemment parcourues par le feu -et le sont même encore à Tobor , Si le Teck résiste parfaitement au passage du feu, celui-ci est extrêmement préjudiciable au sol. Sur ces sols gris, l'essentiel est d'éliminer les zones mal drainées (voir le centre de la parcelle 1950 des Bayottes) et les abords des rizières où le sol manque de profondeur, la nappe d'eau étant trop proche de la surface,

Les sols rouges ont, semble-t-il, été trop rapidement condamnés ; Portères, lors de sa récente tournée en Casamance a indiqué que là où les termitières étaient rouges, le sol convenait parfaitement au Teck. Les expériences et observations récentes conduisent à la même conclusion :

- a) la parcelle expérimentale de 1959 de la forêt classée de Djibelor est en excellent état de végétation
- b) la parcelle de Tecks de la forêt de Bignona (près de la scierie) s'améliore chaque année, les peuplements concentrant les éléments minéraux en surface .

Si le démarrage de la plantation est facilité par l'apport d'engrais minéraux, ces sols seront capables de porter des peuplements aux rendements élevés. C'est là une observation capitale car une grande extension des plantations de Tecks en Casamance ne pourra être envisagée qu'en utilisant ce type de sol.

### III - RENDEMENT

L'étude de la production des teckeraies a été faite concurremment par des mensurations des peuplements et des analyses de tiges dans les parcelles 1933 et 1935 de Bignona, 1938 de Marakissa (subdivision de Sédhiou) 1950 et 1951 des forêts classées de Djibelor et des Bayottes (subdivision de Ziguinchor).

#### 1°) Analyses de tige

Les analyses de tige ont été faites sur les arbres moyens choisis après mensuration de tous les sujets des peuplements, Les cernes d'accroissement ayant des formes généralement irrégulières, la mesure directe des rayons est difficile : il est apparu plus précis de prendre un calque des différentes sections et, à défaut de planimètre, de déterminer les surfaces par pesées.

Le tableau ci-dessous résume le tarif de cubage :

<u>Diamètre à 1,30</u>	<u>Volume fût sur écorce en dm<sup>3</sup></u>
5	6
10	35
15	120
20	240
25	380
30	570
35	800
40	1,200

Le tarif qui a pu être vérifié en cubant les perches d'éclaircie pour les diamètres jusqu'à 20 cm concorde d'une manière satisfaisante avec les tables de production de Milambur.

#### 2°) Comptages

a) Parcelles 1950 de la forêt classée de Djibelor

Superficie : 1,97 ha.,

Plantations en 1950 à l'écartement 2m x 2m.

Mensurations en Janvier 1955 et Avril 1 1959.

Circonférence en cm à 1,30 m.	Nombre de plants en 1954	Nombre de plants en 1959
5	59	
10	126	-
15	265	
20	972	35
25	1.447	195
30	1.424	541
35	217	796
40	29	698
45		310
50		125
55		20
60		4
65		1
	<hr/>	<hr/>
Totaux .....	4.539	2.725

En 1954, les caractéristiques de la distribution du peuplement étaient donc les suivantes :

Circonférence moyenne en cm $\bar{x}$ .....	24,8
Ecart-type s .....	5,96
Variance $s^2$ .....	34,587

et en 1959 :

Circonférence moyenne en cm $\bar{x}$ .....	36,4
Ecart-type s .....	6,58
Variance $s^2$ .....	43,267

Le volume sur pied à l'hectare pouvait être estimé à 45 m<sup>3</sup> en 1954 et à 75 m<sup>3</sup> en 1959. Compte tenu de l'éclaircie à 5 ans ayant porté sur 40 % du peuplement, la production totale a été de 93 m<sup>3</sup>, soit 10 m<sup>3</sup> par hectare et par an depuis 1950 et 12 m<sup>3</sup> pour la période 1954-1959. La hauteur du peuplement est de 14 m. environ.



<u>Circonférence en cm à 1,30 m</u>	<u>Nombre de plants en 1956</u>	<u>Nombre de plants en 1958</u>
5	24	
10	84	
15	227	
20	507	35s
25	934	
30	793	1.157
35	211	
40	44	648
45	5	
50		89
60		4
	2.829	2.256
<b>Totaux .....</b>		

En 1954, les caractéristiques de la distribution du peuplement étaient dom les suivantes :

Circonférence moyenne en cm $\bar{x}$ .....	24,1
Ecart-type s .....	7,72
Variance $s^2$ .....	59,647

et en 1959 :

Circonférence moyenne en cm $\bar{x}$ .....	35,5
Ecart-type s .....	7,48
Variance $s^2$ .....	55,990

En 1956, les caractéristiques de la distribution du peuplement étaient donc les suivantes :

Circonférence moyenne en cm $\bar{x}$ .....	25,1
Ecart-type s .....	6,26
Variance $s^2$ .....	39,157

et en 1958 :

Circonférence moyenne en cm $\bar{x}$ .....	32,1
Ecart-type s .....	7,01
Variance $s^2$ .....	49,133

De 32 m<sup>3</sup> en 1956, le volume sur pied passe à 69 m<sup>3</sup> en 1958, soit une production moyenne de 8,5 m<sup>3</sup> par ha/an et 12 m<sup>3</sup> pour les trois dernières années.

d) Parcelle 1938 de la forêt classée de Boudhié

Superficie : 2,9 ha,  
Plantations à 3 m x 3 m.

La reprise a été médiocre, cette parcelle ayant été parcourue fréquemment par les feux de brousse. 1084 plants seulement subsistaient en Octobre 1954, soit 370 à l'hectare. Le diamètre moyen ressortait alors à 18 cm et la hauteur à 15 cm ; en Mai 1959, il s'établissait à 27 cm. Le volume à l'hectare est passé à 66 m<sup>3</sup> en 1959. La production annuelle moyenne ne pouvait, avec un nombre de plants aussi insuffisant qu'être faible, 5 m<sup>3</sup> par ha/an en moyenne, Cependant, pour les quatre dernières années elle se relève déjà à 10 m<sup>3</sup>.

#### IV - PRIX DE REVIENT DES PLANTATIONS

Au taux actuel de 250 Frs la journée de manoeuvre un hectare de plantation revient à 94.000 Frs C.F.A.

La ventilation des dépenses entre les différents postes est la suivante :

Ire année -

Préparation du terrain (piquetage - trouaison) . . . . .	60	hj.
Plantations . . . . .	25	hj.
Désherbage . . . . .	35	hj.
soit au taux de 250 Frs par jour . . . . .	30.000	
<u>2500 stumps</u> à 8 Frs (Coeff.sécurité 2/1) . . . . .	20.000	
Transport des plants et divers -		
hausse de 15 % sur les 1.500 prévus en Avril 1960	2.250	

52.250 Frs

	Report .....	52.250
Réussite 75 % )		
Majoration 25 % ) pour complément de		
plantation en 2ème année .....		<u>13.000</u>
		65.250 Frs
		=====
<u>2ème année -</u>		
	Désherbage 50 hj. à 250 Frs .....	22.500
<u>3ème année -</u>		
	Désherbage 25 hj. à 250 Frs .....	<u>6.250</u>
		28.750 Frs
		=====
	TOTAL GENERAL .....	<u>94.000 Frs</u>

#### V - REPERCUSSIONS ECONOMIQUES ET HUMAINES

Ces plantations répondent à un double but :

Valorisation de la forêt naturelle

Protection des sols contre l'érosion

#### A/ Valorisation de la forêt naturelle et satisfaction des besoins du Sénégal en bois d'oeuvre

Le Sénégal est pauvre en forêts. La Casamance est la région la plus riche, mais elle ne peut suffire aux besoins de l'ensemble du pays.

En 1959, la consommation du Sénégal a été de 48 . 000 m<sup>3</sup> de bois (comptés en équivalent grume)

Sur ce détail : 1/3 a été fourni par la production locale

1/3 a été importé de Côte d'Ivoire

1/3 a été importé en provenance d'autres pays .

Le remplacement d'une partie de la forêt naturelle de Casamance, trop pauvre en espèces de valeur, par des plantations de Teck, permettrait de diminuer une partie

importante des importations de bois d'oeuvre. On peut dans les circonstances actuelles, évaluer à 20.000 m<sup>3</sup> le chiffre des importations remplaçable par une production locale de Teck. En se basant, d'après les premiers résultats obtenus sur un rendement de 5 m<sup>3</sup> de bois d'oeuvre par hectare et par an en fin de rotation, on aboutit au chiffre de 4.000 ha de teckeraies.

Ce chiffre pourrait être très largement dépassé dans la perspective d'une augmentation très probable des besoins en bois de la population et compte tenu de la possibilité d'exporter le surplus à des taux très rémunérateurs après sciage des grumes sur place (les sciages de Tecks importés en France valaient au début de 1961 à 1.800 NF. le m<sup>3</sup>).

On constate dès maintenant que les perches provenant des premières éclaircies ont un gros succès sur le marché local où elles sont cotées à des prix très élevés :

50 à 200 Frs CFA pour les perches de 8 à 15 ~~cm~~ de diamètre;

200 Frs pour les perches de plus de 15 cms de diamètre.

#### B/ Protection des sols contre l'érosion

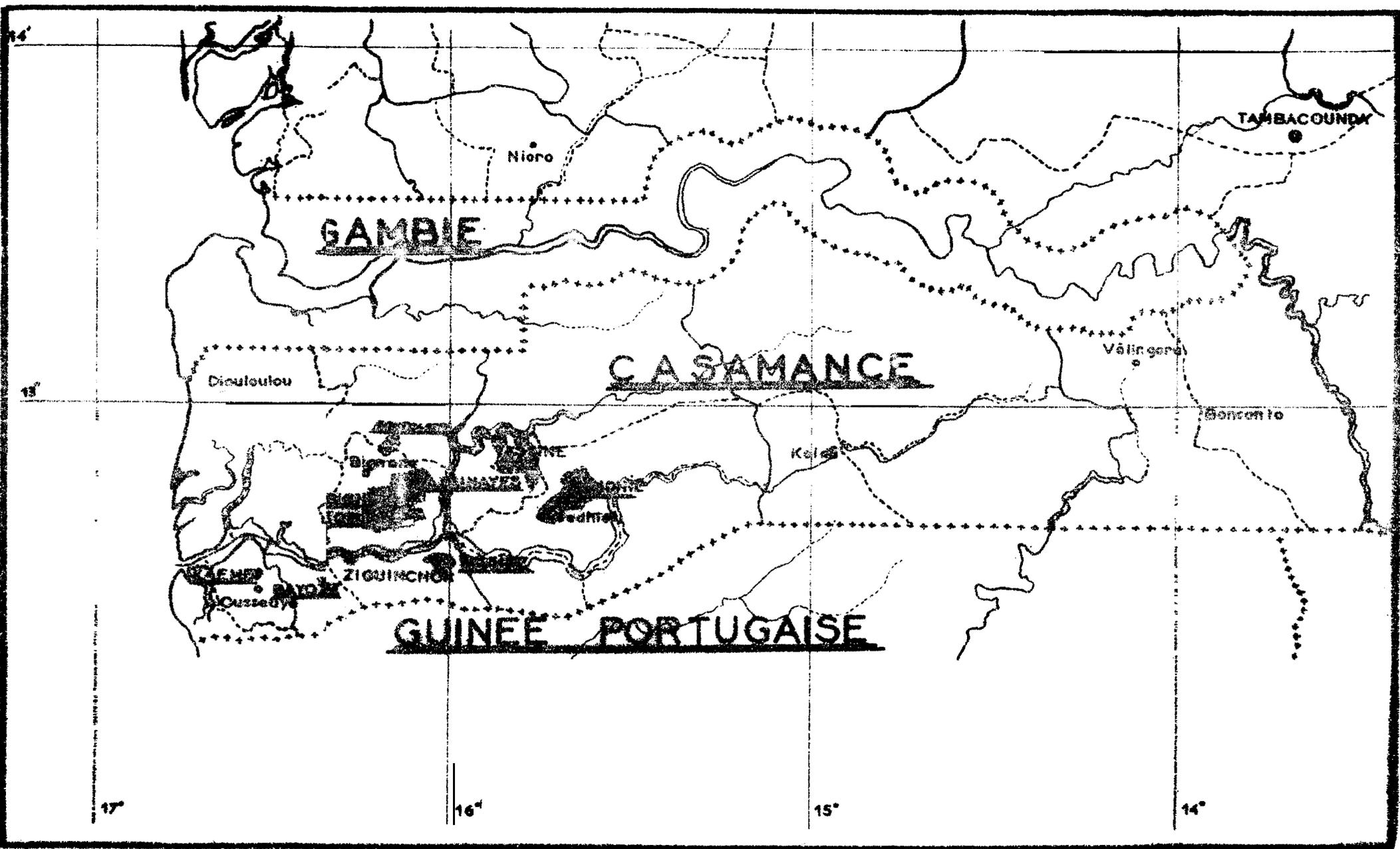
Les sols de Casamance sont très sensibles à l'érosion. Un rapport établi par M. FAUCK et présenté à la C.E.F. en même temps que le présent rapport montre qu'au-delà de 1,5 % de pente la culture mécanique du sol aboutit à une érosion intense.

Dans une expérience pilote d'aménagement agricole faite dans la région de Sédhiou par une Société de Développement, la C.G.O.F., on a constaté que cette pente limite obligeait à laisser en forêt naturelle la moitié environ de la superficie totale du secteur. Des terres de pente comprises entre 1,5 % et 2 % ayant été défrichées par erreur, on a dû les reboiser en Tecks. Malgré la faible superficie réalisée actuellement (3 ha seulement) sur un périmètre de 150 ha, il a été constaté que le Teck protégeait parfaitement le sol contre l'érosion.

Ce résultat est important sur le plan économique et humain.

L'aménagement agricole d'une région est très coûteux par l'infrastructure (route, bâtiments, matériel agricole, etc...) qu'il exige. Il est dommage de laisser 50% de la superficie sous forme d'une forêt naturelle improductive. La transformation d'une partie de cette forêt en plantation d'espèces de valeur (Teck et Darcassou notamment) permet de mieux amortir les investissements d'ensemble et permet de subvenir aux besoins en bois des cultivateurs .

L'orientation actuelle est donc de lier autant que possible les plantations de Teck aux aménagements sylvo-agricoles réalisés en Casamance.



14°

15°

17°

16°

15°

14°

**GAMBIE**

**CASAMANCE**

**GUINEE PORTUGAISE**

TAMBACOUNDA

Niero

Diouloulou

Valingona

Bantoulo

Kele

ZIGUINCHOR

LEMBE

Coussou

BAIDIA

edma

BIFERE

MAZEA

BOLE

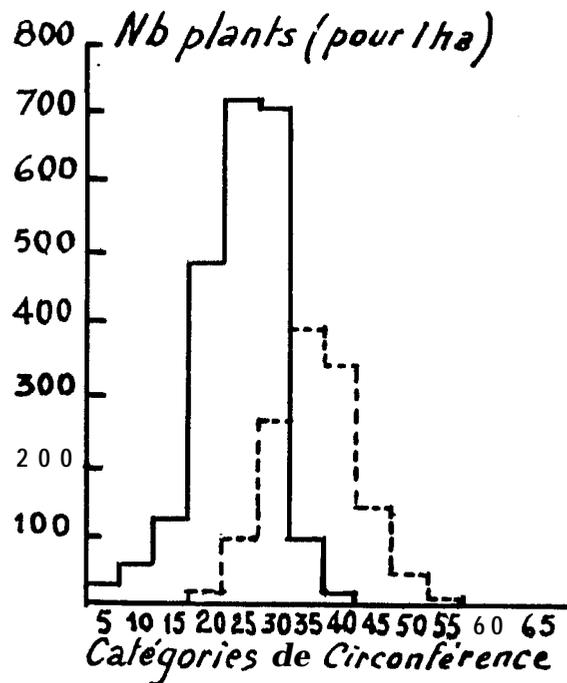
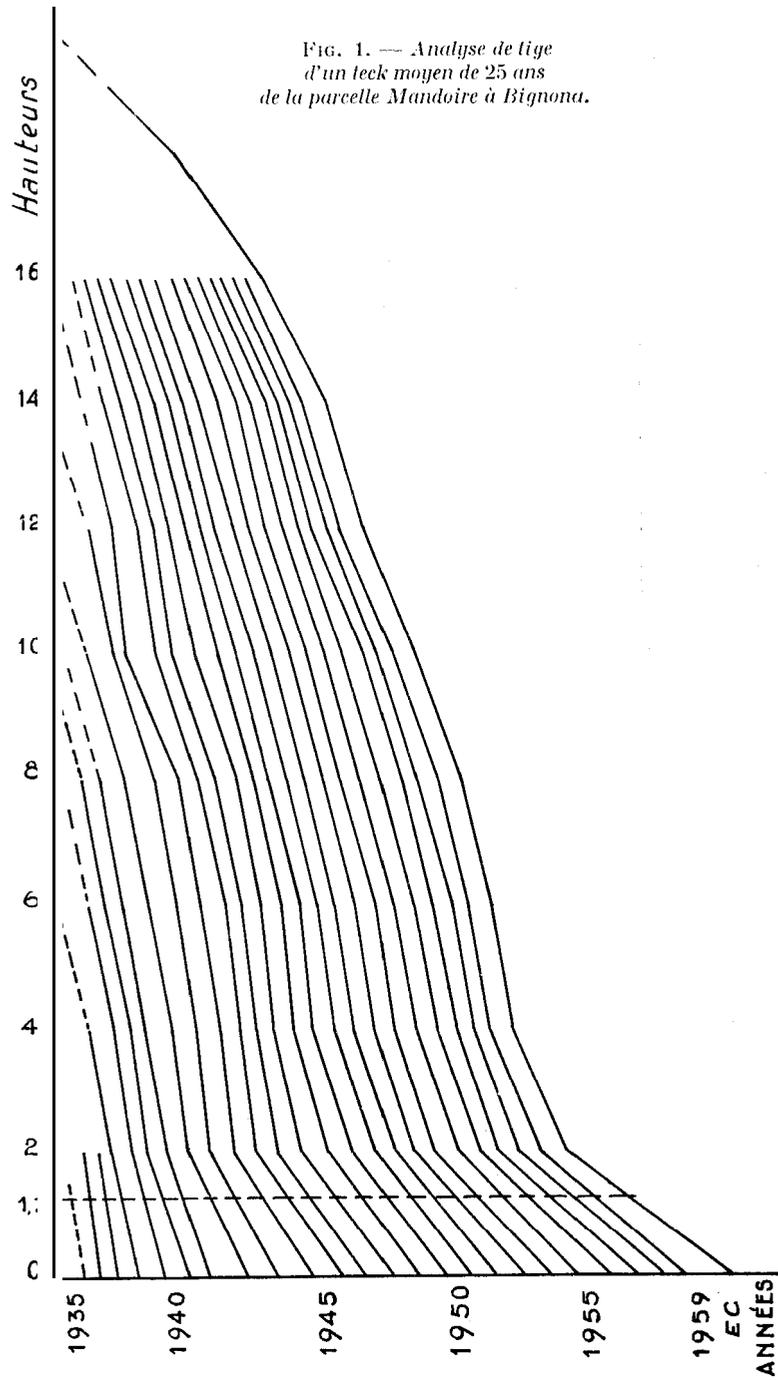


FIG. 3. — Histogramme de la parcelle 1950 de Djibelor.

trait plein, état de la parcelle 1954,

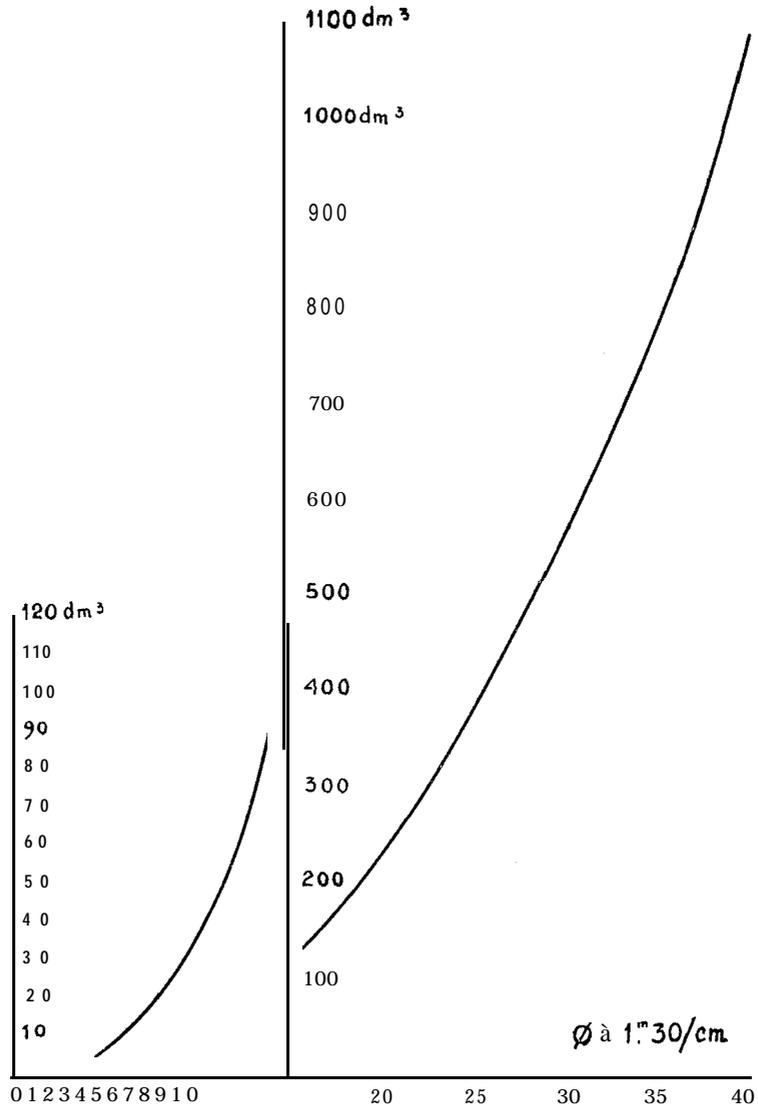


FIG. 2. — Abaques de cubage.

### Nb plants (pour 1 ha)

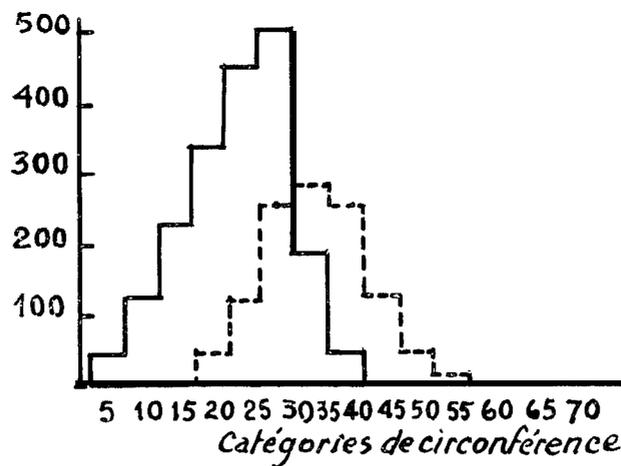


FIG. 4. — Histogramme de la parcelle 1950 des Bayottes.

En trait plein, état de la parcelle en 1954 ;  
en pointillé, état de la parcelle en 1959, après éclaircie.

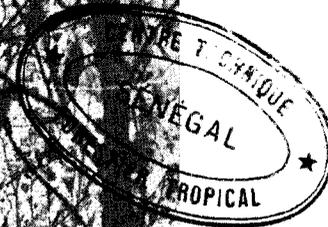


Photo Dommergues

*Forêt classée des Bayottes : à droite, peuplement de Teck de 7 ans après éclaircie, à gauche, peuplement âgé de 5 ans.*

*Forêt classée des Bayottes : parcelle de teck de deux ans. On remarquera sur cette photo prise comme toutes les autres au mois de février, quatrième mois de la saison sèche, que les jeunes Teck ne sont pas encore défeuillés.*

Photo Dommergues



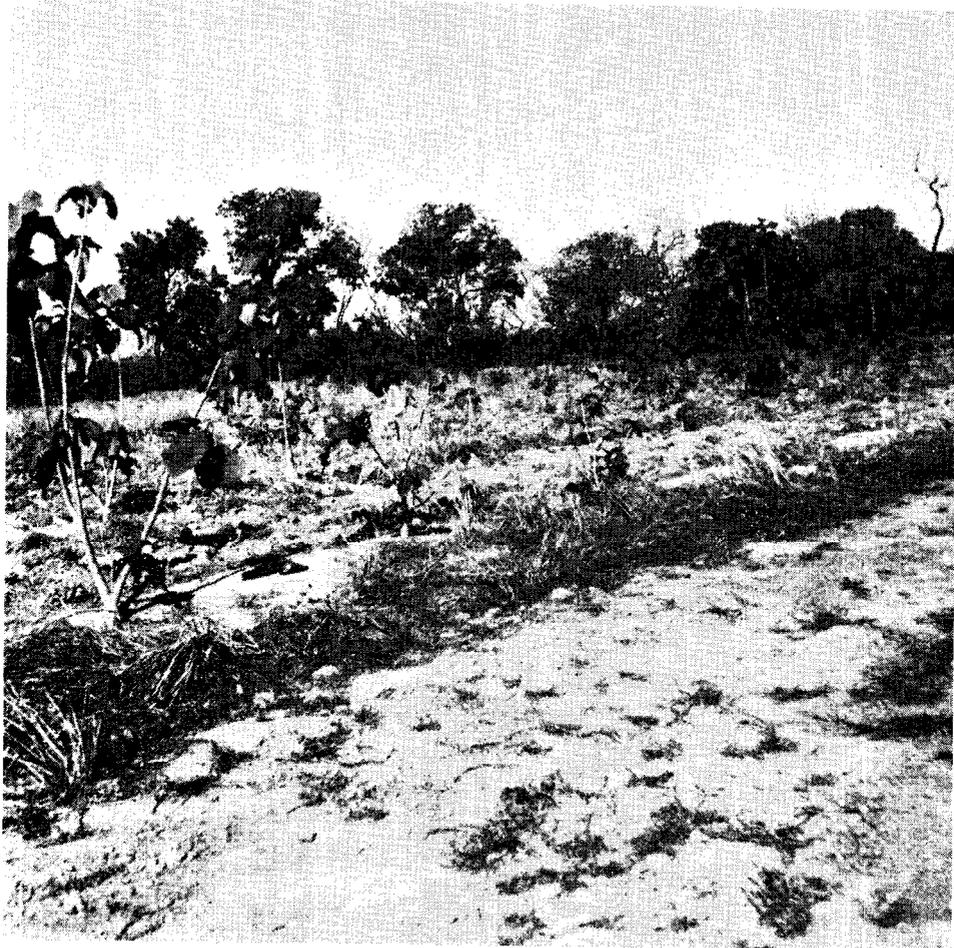


Photo Letourneux.

*Plantation de Teck de 1 an sur terrain avec pente de 1,5 ‰ dans un secteur d'aménagement agricole de la C. G. O. T. Sedhiou. Casamance. Sénégal.*



Photo Letourneux.



Photo Letourneux.

*Tecks de 28 ans plantés en layons. Bignona, Casamance, Sénégal.*